### RAPPORT FINANCIER

### 31 MARS 2021

|                                   | Pages  |
|-----------------------------------|--------|
| RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT | 1 à 3  |
| ÉTATS FINANCIERS                  |        |
| Résultats                         | 4      |
| Évolution de l'actif net          | 5      |
| Flux de trésorerie                | 6      |
| Bilan                             | 7      |
| Notes complémentaires             | 8 à 12 |



Comptables professionnels agréés | Société en nom collectif

#### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC.

#### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC. au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, de revenus de tirage et d'activités de financement à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020 et de l'actif net aux 1<sup>er</sup> avril 2020 et 2019 et 31 mars 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Tél.: 418 622-4804 Téléc.: 418 622-2681

Tél.: 418 435-3076 Téléc.: 418 435-2892 Tél.: 418 202-3076 Téléc.: 418 202-3077

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC. à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC. ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC. à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE QUÉBEC INC. à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

and antil Paleth et asins

Comptables professionnels agréés Société en nom collectif<sup>1</sup>

Québec, Québec Le 8 juin 2021

<sup>1</sup> Par Maude DeBlois, CPA auditrice, CA

### RÉSULTATS

|  | Exercice cl | os le 31 mars |
|--|-------------|---------------|
|  | 2021        | 2020          |
|  | \$          | \$            |
| Produits   |             |               |
| Subventions  |             |               |
| Centraide Québec et Chaudière-Appalaches                           | 77 500      | 77 500        |
| Centraide Québec et Chaudières-Appalaches « Fondation Chagnon »    | 5 000       |               |
| Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la |             |               |
| Capitale-Nationale (PSOC)  | 102 541     | 90 145        |
| Emploi Québec (subventions salariales)                             | 16 759      | 11 883        |
| Emplois d'été Canada   | 4 211       | 3 984         |
| Prêt-subvention (note 6)   | 10 000      |               |
| Subvention salariale fédérale temporaire                           | 3 880       |               |
| ntérêts  | 305         | 729           |
| Dons et activités de financement                                   | 25 098      | 39 487        |
| Revenus de tirage  |             | 6 000         |
|  | 245 294     | 229 728       |
| Charges  |             |               |
| Associations et cotisations  | 5 730       | 4 407         |
| Assurances   | 6 281       | 5 927         |
| Entretien et réparations   |             | 23            |
| Formation  | 320         | 1 146         |
| Frais d'activités de financement                                   |             | 1 259         |
| Frais d'assemblées   | 1 027       | 1 361         |
| Frais de déplacements  | 164         | 1 700         |
| Honoraires professionnels  | 2 639       | 2 440         |
| ntérêts et frais bancaires   | 69          | 70            |
| Loyer  | 10 082      | 10 588        |
| Matériel informatique  | 6 222       |               |
| Papeterie et frais de bureau                                       | 2 899       | 2 942         |
| Projets spéciaux Fondation Chagnon                                 | 4 891       |               |
| Perte de valeur d'un don   |             | 3 892         |
| Publicité  | 1 011       | 2 954         |
| alaires et charges sociales  | 186 702     | 187 047       |
| Élécommunications  | 3 362       | 2 758         |
|  | 231 399     | 228 514       |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES                              | 13 895      | 1 214         |

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

|  |   |   |             | Exercice clo | s le 31 mars |
|--|---|---|-------------|--------------|--------------|
|  | Affectation   | ns internes   | _           | 2021         | 2020         |
|  | Affecté à la rémunération de la directrice générale | Affecté au<br>déménagement et<br>au renouvellement<br>du matériel<br>informatique | Non affecté | Total        | Total        |
|  | \$  | \$  | \$          | \$           | \$           |
| SOLDE AU DÉBUT                                       | 18 140  | 21 000  | 56 918      | 96 058       | 94 844       |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (18 140)  | (6 222)   | 38 257      | 13 895       | 1 214        |
| SOLDE À LA FIN                                       |   | 14 778  | 95 175      | 109 953      | 96 058       |

### FLUX DE TRÉSORERIE

|   | Exercice clo | s le 31 mars |
|---|--------------|--------------|
|   | 2021         | 2020         |
|   | \$           | \$           |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT   |              |              |
| Excédent des produits sur les charges                                   | 13 895       | 1 214        |
| Élément n'affectant pas la trésorerie :                                 |              |              |
| Revenus d'intérêts réinvestis   | (305)        | (703)        |
|   | 13 590       | 511          |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de        |              |              |
| fonctionnement (note 3)   | 11 931       | 5 894        |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement                 | 25 521       | 6 405        |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT  |              |              |
| Augmentation du compte Avantage Entreprise, soit les flux de            |              |              |
| trésorerie liés aux activités d'investissement                          | (39 934)     |              |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT  |              |              |
| Augmentation de la dette à long terme, soit les flux de trésorerie liés |              |              |
| aux activités de financement  | 30 000       |              |
| AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS                            |              |              |
| DE TRÉSORERIE   | 15 587       | 6 405        |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU                              |              |              |
| DÉBUT   | 50 861       | 44 456       |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA                            |              | 47           |
| FIN   | 66 448       | 50 861       |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

#### **BILAN**

|  | Au 3    | 1 mars  |
|--|---------|---------|
|  | 2021    | 2020    |
|  | \$      | \$      |
| ACTIF  |         |         |
| À COURT TERME                                      |         |         |
| Encaisse   | 66 448  | 50 861  |
| Compte Avantage Entreprise                         | 105 250 | 65 011  |
| Subventions et autres créances à recevoir (note 4) | 1 512   | 6 320   |
| Dépôt de garantie                                  | 2 900   | 2 900   |
| Frais payés d'avance                               | 4 444   | 3 852   |
| ΓΟΤΑL DE L'ACTIF                                   | 180 554 | 128 944 |
| PASSIF   |         |         |
| À COURT TERME                                      |         |         |
| Créditeurs (note 5)                                | 40 601  | 32 886  |
| DETTE À LONG TERME (note 6)                        | 30 000  |         |
| TOTAL DU PASSIF                                    | 70 601  | 32 886  |
| ACTIF NET  |         |         |
| Grevé d'affectations internes                      | 14 778  | 39 140  |
| Non affecté  | 95 175  | 56 918  |
| TOTAL DE L'ACTIF NET                               | 109 953 | 96 058  |
| ГОТАL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET                  | 180 554 | 128 944 |

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 7)

Pour le conseil d'administration :

Administratrice

Administrateur

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 MARS 2021

#### 1- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Québec Inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est de contribuer au développement des enfants.

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que sa réception est raisonnablement assurée et que l'organisme est raisonnablement certain de s'être conformé et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dons, revenus de tirage et activités de financement sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont encaissés.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et du compte Avantage Entreprise. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et de la dette à long terme.

#### Immobilisations corporelles

Les acquisitions de mobilier et équipement et de matériel informatique sont imputées aux résultats au cours de l'exercice durant lequel elles ont lieu.

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 MARS 2021

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme bénéficie de certains biens et services fournis gratuitement. L'organisme reconnaît les biens et les services donnés comme des produits et les évalue à leur juste valeur lorsqu'autrement ces biens et services auraient été achetés, que les biens et services sont utilisés dans le cours normal des opérations et que la direction estime que la juste valeur peut être raisonnablement déterminée.

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

# 3- VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

| TOTALITOTALEMENT                             |        |                |
|--|--------|----------------|
|  | 2021   | 2020           |
|  | \$     | \$             |
|  |        |                |
| Subventions et autres créances à recevoir    | 4 808  | (3 109)        |
| Frais payés d'avance                         | (592)  | (135)          |
| Créditeurs                                   | 7 715  | 9 138          |
|  |        |                |
|  | 11 931 | 5 894          |
| 4- SUBVENTIONS ET AUTRES CRÉANCES À RECEVOIR |        |                |
|  | 2021   | 2020           |
|  |        | 2020           |
|  | \$     | \$             |
| Colonia d'arra                               |        | MOVE DATESTINA |
| Subventions                                  |        | 5 296          |
| Sommes à recevoir de l'État                  | 1 512  | 1 024          |
|  | 1 512  | 6 320          |
| 5- CRÉDITEURS                                |        |                |
|  | 2021   | 2020           |
|  | \$     | \$             |
| Fournisseurs et frais courus                 | 24 525 | 17.560         |
| Sommes à remettre à l'État                   |        | 17 569         |
| Sommes a remettre a l'Etat                   | 16 076 | 15 317         |
|  | 40 601 | 22.007         |
|  | 40 001 | 32 886         |

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 MARS 2021

| 31 WARS 2021   |            |            |
|--|------------|------------|
| 6- DETTE À LONG TERME  |            |            |
|  | 2021<br>\$ | 2020<br>\$ |
| Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au | Ψ          | Ψ          |
| 31 décembre 2022 <sup>(a)</sup>  | 30 000     |            |

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours de l'exercice 2023 sont de 30 000 \$.

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêts au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Subventions.

#### 7- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Conformément à des baux expirant en juin 2021 et 2031, l'organisme loue un local dont le loyer annuel s'élève à 9 903 \$. Les loyers minimums futurs totalisent 107 204 \$.

Conformément à un contrat de location-exploitation expirant en décembre 2021, l'organisme loue un équipement dont le loyer annuel s'élève à 912 \$. Les loyers minimums futurs totalisent 456 \$.

Le loyer minimum à payer au cours des cinq prochains exercices s'établit ainsi :

| 7 957 \$ | en | 2022 |
|----------|----|------|
| 8 967    | en | 2023 |
| 10 037   | en | 2024 |
| 10 290   | en | 2025 |
| 10 551   | en | 2026 |

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 MARS 2021

#### 8- IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

Le coût des immobilisations détenues par Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Québec Inc. est le suivant :

|  | 2021<br>\$      | 2020<br>\$     |  |
|--|-----------------|----------------|--|
| Matériel informatique Mobilier et équipement | 15 382<br>8 661 | 5 994<br>7 567 |  |
|  | 24 043          | 13 561         |  |

#### 9- INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus et sa dette à long terme.

#### 10- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

#### NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 MARS 2021

#### 11- COVID 19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décreté une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'organisme a suivi les directives gouvernementales et a modifié ses activités en effectuant du télétravail, en annulant les rencontres entre les mentors et les enfants et en effectuant des suivis à distance. Il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En date du 31 mars 2021, l'organisme était dans l'attente de la réception d'un montant de 20 000 \$ de majoration du prêt de 40 000 \$ au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes déjà reçu durant l'exercice.

L'organisme a également reçu un montant de 3 880 \$ au titre de la subvention salariale fédérale temporaire de 10 % pour les employeurs.

L'incidence globale de ces évènements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.